

ATELIERS destinés notamment aux professionnels de PJM 1 journée de 7h en Présentiel à Paris ou Distanciel (+49€) – 497 €/pers.

Thématique	2025
Connaître l'évolution du droit tutélaire depuis 2009	13/06 14/10
Cerner la responsabilité juridique (civile & pénale) du MJPM	12/06 13/10
Organiser l'épargne du majeur protégé	16/06 17/11
Maîtriser l'impact de la gestion patrimoniale sur la fiscalité et les droits à l'aide sociale	17/06 18/11
Maîtriser l'Assurance-vie du majeur protégé	01/04
Maîtriser la déclaration fiscale du majeur protégé	02/04
Maîtriser les différentes étapes du règlement d'une succession au profit d'un majeur protégé	16/10
Eprouver les outils concernant les droits & libertés des personnes protégées (DIPM, Charte, CVS...)	16/05
Identifier les droits des personnes protégées en matière de santé (consentement, autorisation d'opérer...)	06/10
Connaître le financement d'un service de protection juridique des majeurs	12/05
Comprendre la rémunération du mandataire individuel (dont les actes exceptionnels)	13/05
Se préparer à un contrôle de la DDETS	10/04
Vérifier les comptes annuels de gestion produits par les tuteurs familiaux	04/04
Installation du MJPM individuel : Préparer sa réponse à un appel à candidature	26/06
Installation du MJPM individuel : Créer et organiser son cabinet	27/06

ATELIERS destinés notamment aux ESSMS 1 journée de 7h en Présentiel à Paris ou Distanciel (+49€) – 497 €/pers.

Thématique	2025
Construire un projet associatif, d'établissement ou de service	29/09 + 30/09
Comprendre le système de protection sociale et solliciter les dispositifs d'aide sociale adaptés	13/03 03/11
Maîtriser le contentieux (administratif, judiciaire) avec les organismes sociaux	14/03 04/11
Comprendre la nouvelle évaluation HAS des ESSMS et ses enjeux	19/09
Maîtriser les outils de la loi 2002-2 au service des personnes accompagnées	18/09
Viser une démarche éthique dans les prises de décision	22/05
Elaborer un projet individualisé coordonné et porteur de sens	21/11
Adapter sa posture dans une relation d'aide	02/06
Promouvoir l'autodétermination des personnes accompagnées	06/06 05/12
Promouvoir la bientraitance et identifier les situations à risques	30/06
Savoir faire face aux incivilités (mises en situation)	11/09
Savoir gérer son stress et lâcher prise (mises en situation)	15/12
Connaître les conduites addictives et les structures d'accompagnement des publics concernés	20/11
Identifier les besoins d'une personne vieillissante pour optimiser sa prise en charge	15/05

ATELIER « Mieux comprendre la protection juridique des majeurs » Destiné à des publics spécifiques hors protection des majeurs

Public	Modalités	2025	Tarif
Etablissements et Services Sociaux et Médico-Sociaux 1 journée de 7h00	Présentiel à Paris ou Distanciel	21/03 19/06 27/11	497 € *
	Présentiel à Lyon ou Distanciel	29/04 20/10	
Bailleurs Sociaux 1 journée de 7h00	Présentiel à Paris ou Distanciel	03/06	497 € *
Banques 1 journée de 7h00	Présentiel à Paris ou Distanciel	07/11	497 € *
CAF & MSA 1 journée de 7h00	Présentiel à Paris ou Distanciel	04/12	497 € *
Police & Gendarmerie 1 journée de 7h00	Présentiel à Paris ou Distanciel	22/09	497 € *
Services funéraires 2 séances de 3h00	Distanciel	03/04 + 11/04	450 € *
Médecins agréés pour établir le CMC 1 séance de 3h00	Distanciel	17/06	225 € *
Professions médicales et paramédicales 2 séances de 3h30	Distanciel	23/06 + 30/06	497 €
Tuteurs familiaux : Contours & limites de l'intervention 2 séances de 3h00	Distanciel	21/05 + 04/06	450 €
Tuteurs familiaux : Mise en œuvre de la mesure 2 séances de 3h00	Distanciel	01/10 + 08/10	

*Option Distanciel (+49€)

Formation « Assistant(e) tutélaire » 5 journées de 7h en Présentiel à Paris ou en Distanciel – 2170€

Lieu	Journées 1 & 2	Journées 3, 4 & 5
Présentiel à Lyon ou Distanciel	06 + 07/03	07 + 08 + 09/04
	15 + 16/09	22 + 23 + 24/10
Présentiel à Paris ou Distanciel	19 + 20/05	23 + 24 + 25/06
	24 + 25/11	15 + 16 + 17/12

Tous les ateliers d'une journée ou plus peuvent être organisés sur site : Formule « intra-entreprise » 1.890 € / Journée-Formateur + 225 € frais de dépl.

Organismes de formation certifiés QUALIOPi catégorie « Actions de formation »